

Subventions février 2014

La Neuveville, le 5 mars 2014

Le Conseil du Jura bernois (CJB) soutient la restauration intérieure du Musée d'art et d'histoire de La Neuveville. Il a accordé un montant de 10'600 francs. Plusieurs autres maisons historiques situées à La Neuveville et à Saint-Imier ainsi qu'une fontaine à Court et les cloches de l'église réformée de Tavannes ont également reçu des aides financières pour la sauvegarde du patrimoine. Autres contributions à des projets d'utilité publique : la Ville de Moutier touchera 16'700 francs pour la réfection d'une place de jeux, l'association Pro Jura 5'000 francs pour un livre sur le vélo en pays jurassien et le Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier recevra 2'000 francs pour l'édition d'un livre illustré d'anciennes cartes postales.

Une subvention de 7'500 francs va à l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts pour ses activités annuelles. Le CJB soutient également un projet de CD illustré de la Compagnie de la Coquille à hauteur de 8'000 francs.

Sur le Fonds du sport, des subventions pour l'achat de matériel sont accordées aux clubs de football de Moutier et de Saint-Imier, au Hockey-Club et au Ski-Club Saint-Imier ainsi qu'à la Société d'équitation du Vallon de Saint-Imier. Sont également soutenu l'Haltéro-Club Tramelan pour le Challenge 210 et la finale suisse interclubs d'haltérophilie, le Trophée de la Tour de Moron et la Course des Pavés de La Neuveville, l'association Arc et forêt Tavannes pour l'organisation des Championnats suisses de tir à l'arc préhistorique et le Club des patineurs Saint-Imier organisateur de la 20^e Coupe d'Erguël de patinage artistique.

La CJB a accordé, dans sa séance du 26 février 2014, des subventions pour un montant total de 177'000 francs

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73